

Déclaration de Kaolack

Nous, organisations de la société civile et élus locaux des régions de Kaolack, Fatick et Tamba, réunis au siège de l'APROFES à Kaolack sous l'égide du CONGAD les 23,24,25, 26 et 27 juin 2008 dans le cadre de l'atelier de formation sur les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance, la paix et la gestion des conflits et le contrôle citoyen de l'action publique,

Déclarons,

Suite aux agressions physiques, brutales dont ont été victimes les journalistes Boubacar Kambel Dieng et Karamokho Thioune le samedi, 21 juin 2008 au stade Léopold Sédar Senghor lors du match ayant opposé l'équipe nationale du Sénégal à celle du Libéria ;

Considérant, que la constitution du Sénégal garantie l'intégrité physique et morale de la personne et la liberté de la presse

Considérant, que ces agressions constitutives d'actes de torture et d'insultes, de voie de faits infligés à des journalistes dans l'exercice de leurs fonctions sont le fait d'éléments des forces de police dont la mission est de protéger les populations

Conscients, que de tels agissements incompatibles avec les missions de maintien de l'ordre assignés aux services de sécurité portent gravement atteinte à la paix sociale et à la dignité des citoyens,

Exprimons, notre vive indignation et nos préoccupations à des comportements inacceptables, belliqueux des auteurs de tels forfaits

Manifestons, notre profonde solidarité aux victimes de ces grandes violations

Exhortons, les pouvoirs publics, notamment le ministre de l'intérieur, le ministre de l'information et les autres compétences à entreprendre sans délai les démarches nécessaires, adéquates aux fins d'en identifier les auteurs en vue de prendre les mesures correctives nécessaires pour le rétablissement des droits des victimes dans la vérité et la justice,

Invitons, le gouvernement et le chef de l'Etat à initier des sessions de formation pour les éléments des forces de police notamment sur les droits humains et les violences afin qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs missions pour la sauvegarde de la République,

Invitons, tout le peuple sénégalais à rester en veille jusqu'à ce que les autorités prennent les mesures nécessaires pour que pareil acte ne se reproduise plus.

Fait à Kaolack, le 26 juin 2008